

# Chemin Charles Péguy : Ablis - Pont-sous-Gallardon



Visorando

Une randonnée proposée par francoisandre

Ce parcours est la troisième des quatre sections du Chemin Charles Péguy. Il suit les traces du poète Charles Péguy qui effectua deux pèlerinages à Chartres (1912 puis 1913, faits en 4 jours aller-retour), célébrés dans un poème resté à la postérité.

Le parcours alterne des paysages beaucerons à d'autres, plus vallonnés et coquets, qu'on n'attendait pas .

<b>Durée :</b>	4h30	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	15.17km	<b>Retour point de départ :</b>	Non
<b>Dénivelé positif :</b>	64m	<b>Moyen de locomotion :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	97m	<b>Commune :</b>	Ablis (78660)
<b>Point haut :</b>	159m		
<b>Point bas :</b>	114m		



## Description

L'itinéraire est jalonné de balises Bleues et Blanches.

Point de départ Rue du Heaume à Ablis, à deux pas de l'église (une plaque Péguy est apposée coté Est depuis 2014).

**(D)** Rejoindre l'échangeur Sud par la Rue d'Arras puis à gauche par la Rue de la Libération (D127). Au rond-point, tourner à droite et emprunter le pont sur la N191.

**(1)** Virer à droite et marcher en contrebas de la N191. Virer ensuite à gauche.

**(2)** Prendre à droite et aller par plaine et bosquets.

**(3)** Quand on bute sur la N10, descendre 40 mètres à gauche pour emprunter un petit tunnel passant dessous.

*Possibilité également de prendre à droite (remontée sur le plateau) ou à gauche (200m de moins) pour rejoindre Gourville, bourg pittoresque avec un élégant manoir.*

**(4)** Continuer sur la route et emprunter le tunnel sous l'autoroute. Passer ensuite sous le viaduc du chemin de fer et continuer sur 150 mètres.

**(5)** Prendre à gauche une allée boisée : balisage délicat et sporadique (futaies). L'allée conduit au mur d'enceinte du château d'Esclimont, qu'on longe par le Sud sur un kilomètre.

**(6)** Au-delà, un balisage commençant Rue du Parc (gauche, et 2ème rue à droite) nous mène à la belle église puis longe le tracé de la voie ferrée, beau chemin rural ; il diverge légèrement en direction d'un bois (dit Malavisé), juste avant de rejoindre une départementale très calme, la D 331-3.

**(7)** La route nous mène tout droit au bourg de Talvoisin. Continuer Rue du Chapitre.

**(8)** Sans quitter la Rue du Chapitre, obliquer à droite vers Ymeray. Prendre la 2ème à gauche, la Rue des Perrets et aller jusqu'à l'église.

**(9)** Continuer quelques dizaines de mètres sur la D116A et tourner à droite pour sortir d'Ymeray.

**(10)** Bien surveiller, 50 mètres plus loin à gauche, le point de départ du chemin qui mène au tracé d'une autre voie ferrée désaffectée. Suivre ce tracé à droite.

**(11)** Prenant la D116-7 vers la gauche.

**(12)** Prendre à droite un chemin rural. Quand un chemin vient de la gauche, obliquer à droite (Nord-Nord-Ouest). Longer la voie

## Points de passages

- D Église d'Ablis**  
N 48.516343° / E 1.835987° - alt. 159m - km 0
- 1 Sortie échangeur Sud Ablis**  
N 48.508757° / E 1.830032° - alt. 157m - km 1.18
- 2 Départ boucle balisée Gué de Longroi**  
N 48.50937° / E 1.817464° - alt. 149m - km 2.59
- 3 Petit tunnel sous la N 10**  
N 48.512088° / E 1.801307° - alt. 143m - km 3.88
- 4 Manoir de Gourville**  
N 48.514814° / E 1.790205° - alt. 137m - km 5.32
- 5 Allée boisée balisage difficile**  
N 48.519118° / E 1.784783° - alt. 135m - km 5.99
- 6 Balisage urbain**  
N 48.51788° / E 1.761493° - alt. 148m - km 7.84
- 7 Jonction départementale**  
N 48.514624° / E 1.7258° - alt. 148m - km 10.75
- 8 Rue du Chapitre**  
N 48.509137° / E 1.709057° - alt. 117m - km 12.17
- 9 Eglise Ymeray**  
N 48.510119° / E 1.700244° - alt. 119m - km 13.04
- 10 Chemin a la sortie d'Ymeray**  
N 48.509304° / E 1.69948° - alt. 125m - km 13.16
- 11 Départementale à gauche**  
N 48.510288° / E 1.696277° - alt. 126m - km 13.52
- 12 Et chemin rural a droite**  
N 48.508881° / E 1.694629° - alt. 139m - km 13.72
- A Place de la gare x Avenue de la Gare**  
N 48.518674° / E 1.684704° - alt. 119m - km 15.17

ferrée puis dépasser la zone de la gare (pas le point fort du parcours !). Rejoindre à Gallardon le carrefour entre la Place de la gare et l'Avenue de la Gare (**A**).

## Informations pratiques

Pour tout ce qui concerne les hébergements et les stratégies de parcours, voir <http://www.charlespeguy.fr/vers-chartres> .

Gîtes à Ablis, Gourville, et (un peu à l'écart) Bonville et Prunay-en-Yvelines. Plus à l'écart, mais proche du Gué de Longroi : Moulin de Lonceux.

Points de ravitaillement à Ablis, Ymeray, Gallardon; un peu à l' écart: Levainville.

Emportez la liste des numéros de téléphone des taxis des villes traversées.

Le Chemin Charles Péguy a reçu le soutien du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir.

N.B. Au point (**2**), une boucle de randonnée -balisée mais non reportée sur Visorando- permet de rejoindre Bleury par le Gué de Longroi.

## A proximité

Très beaux paysages de plaine entrecoupée de vallées, variables selon la météo et la saison. Vue sur la vallée d'une "Rémarde" différente de la précédente, et de "l'épaule" de Gallardon.

Surprise : par beau temps, à la sortie d'Ablis, les bons observateurs verront la Cathédrale, à 26 km de distance, au point (**2**) C'est un scoop pour beaucoup.

Au Nord de la N10 et de l'autoroute, les paysages changent : vallée étendue de la Rémarde (pas la même que la veille), environnement boisé.

Beaux villages et très belles églises d'Ablis, Bleury, et Ymeray et -un peu à l'écart- Prunay.

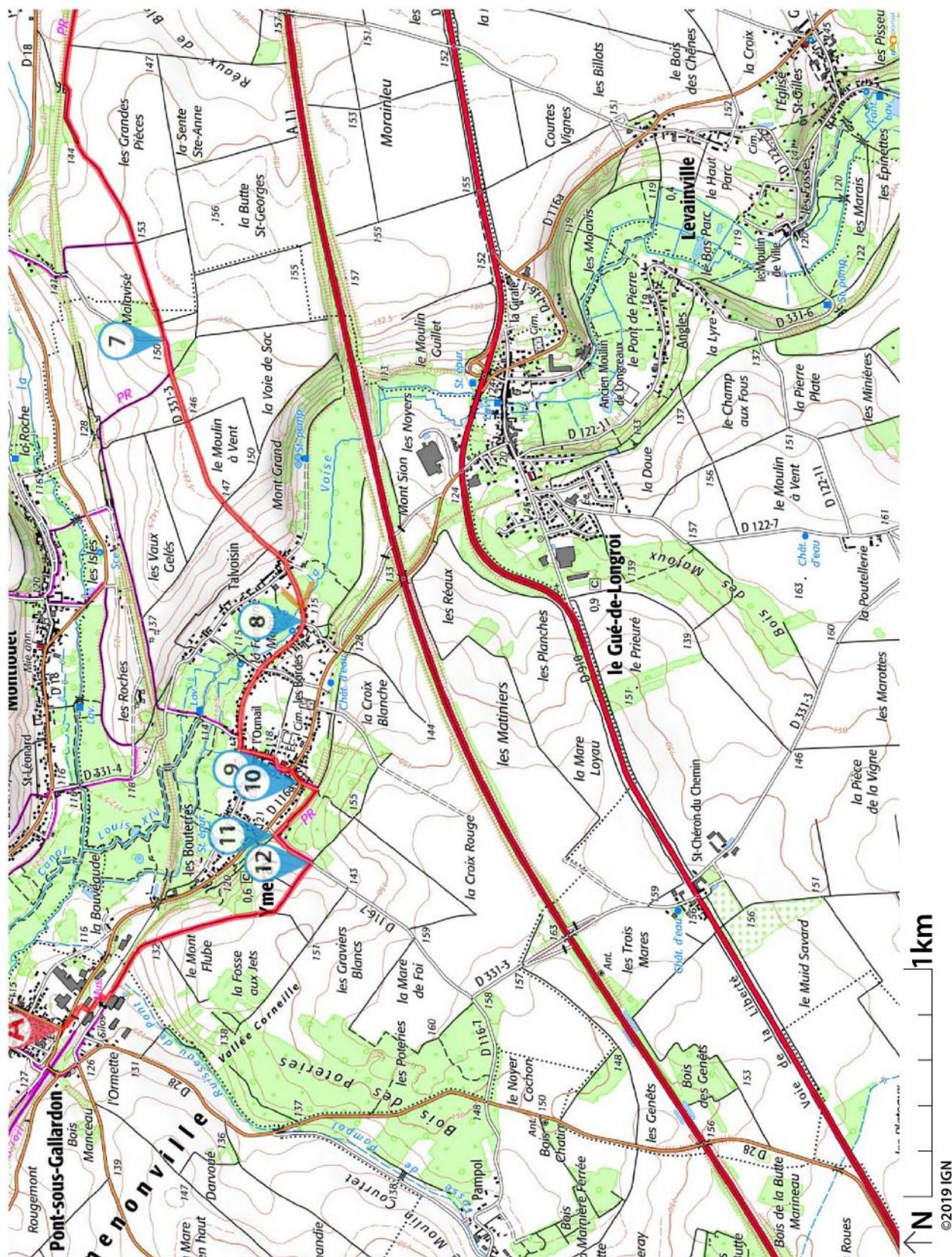
Château de Gourville, ambitieuse gentilhommière.

Château d'Esclimont, entrevu grâce à une ouverture de son mur d'enceinte, magnifique.

Ouvrage d'art ferroviaire -viaduc de Gourville/Bleury- pour ceux qui sont sensibles à ces prouesses d'architecturales

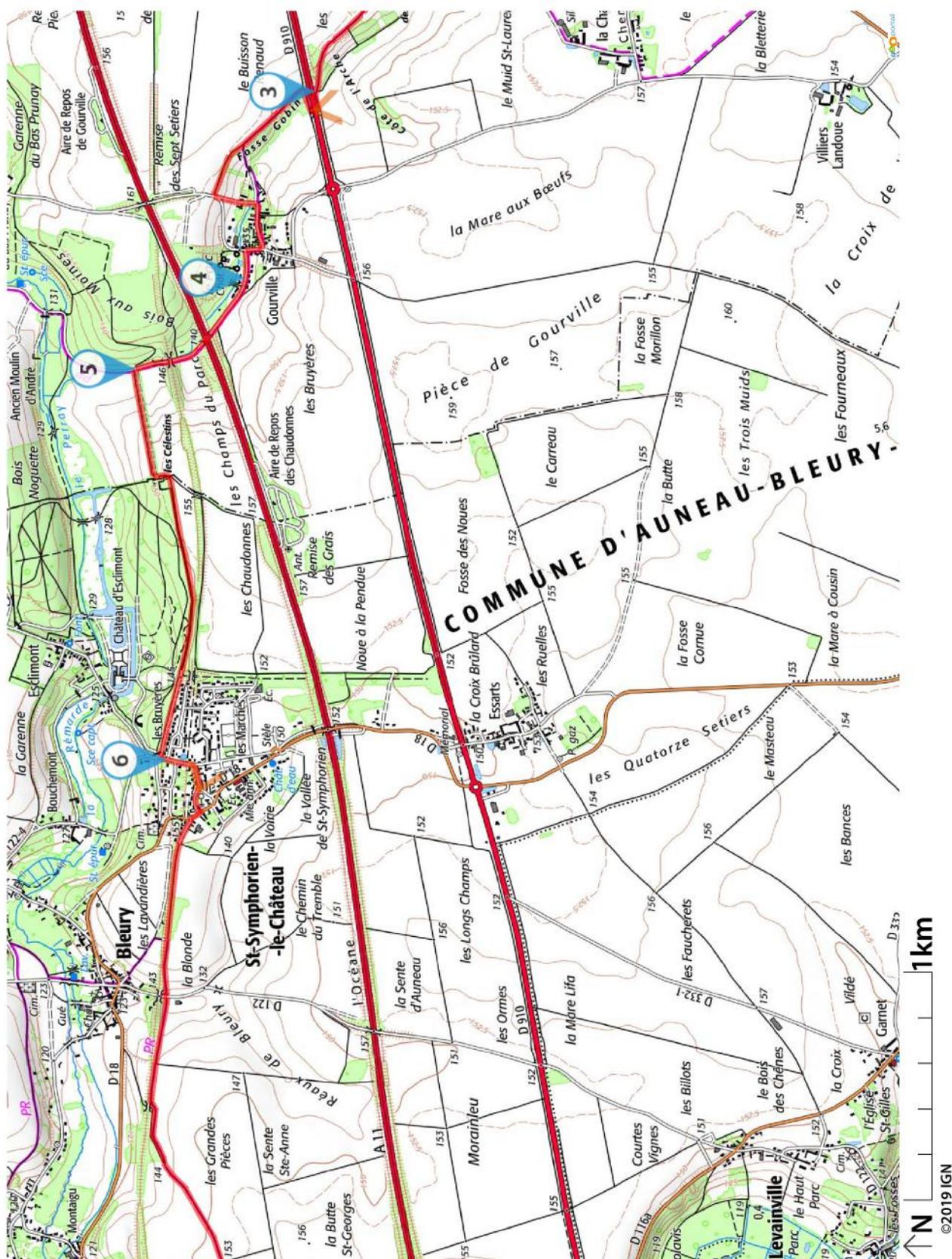
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-chemin-peguy-3-ablis-pont-sous-gallardon/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



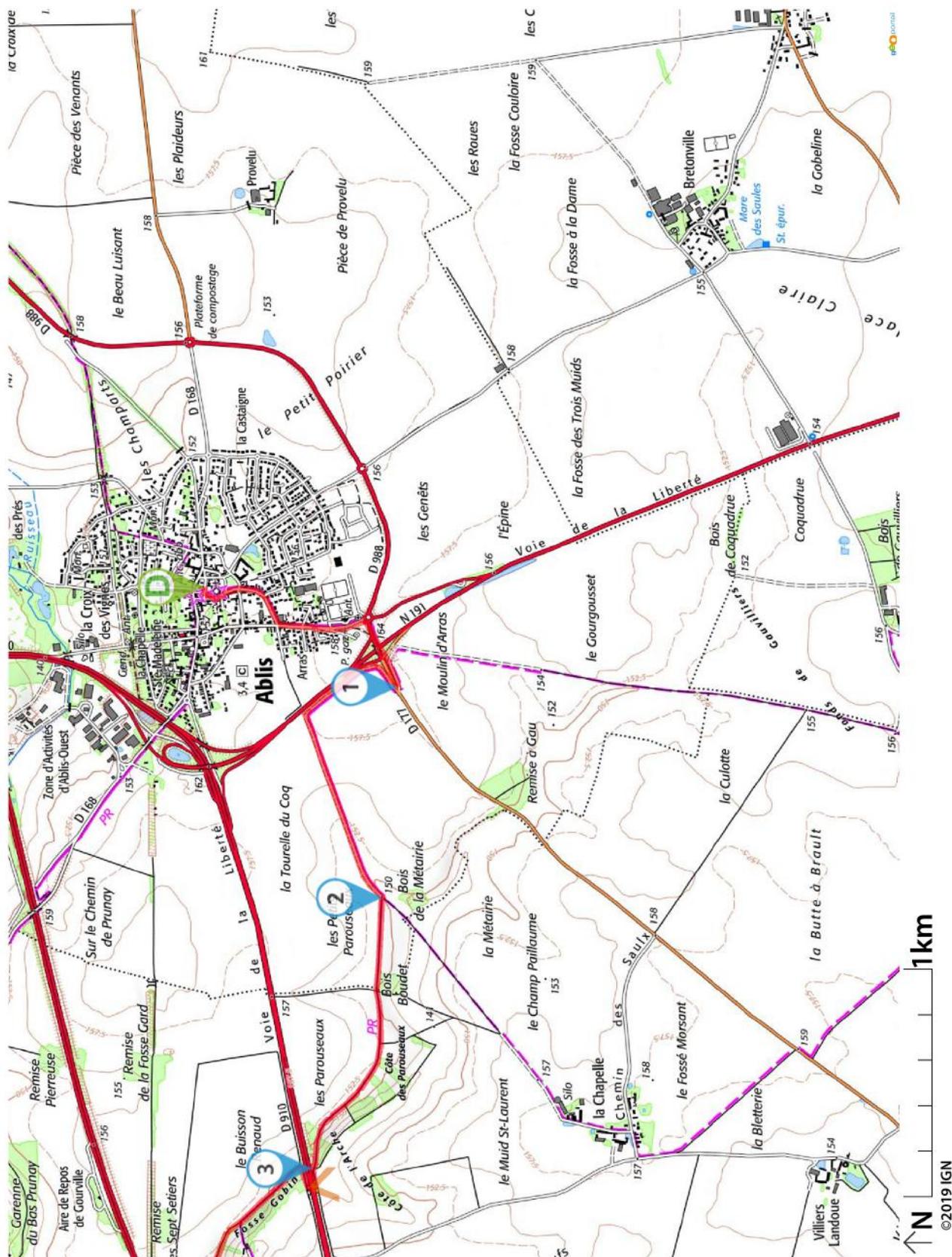
Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

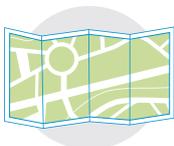
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



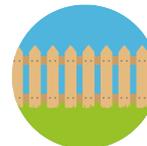
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**